

GRAND PRIX MESSIEURS DE LA LIGUE PACA

31 octobre, 1^{er} et 2 novembre 2025
GOLF D'AIX-MARSEILLE

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions de ce règlement priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux joueurs licenciés dans une Fédération (voir cahier des charges FFGolf).

Messieurs : index inférieur à 4.4

Le champ des joueurs sera limité à 84 joueurs dont 9 wild cards (3 Ligue, 3 Club et 3 FFG)

Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR, puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions, puis de l'ordre des index.

8 places (10% du champ) seront réservées aux joueurs U16, quel que soit leur index, titulaires de la licence Or ne rentrant pas directement dans le champ par leur place au Mérite National Amateur ou par leur index. Ces places seront attribuées en respectant les mêmes critères que la liste officielle.

FORME DE JEU

54 trous stroke play (18 trous par jour).

Marques de départs : repères blancs.

Départs des 2 premiers tours selon les recommandations fédérales (sur 2 tees différents).

Cut après 36 trous : 45 premiers Messieurs et ex-aequo.

Départage : Play-off en trou par trou pour la 1^{ère} place.

Pour les autres places, départage sur la dernière carte puis les 9, 6, 3 et dernier trou ...

ENGAGEMENTS

Les inscriptions se feront en ligne via le site de la Ligue : <https://cpi.ffgolf.org/fr/inscription/1846>
avant le jeudi 16 octobre 2025.

Droits d'inscription : **110€** (65€ pour joueurs de 19 à 24 ans, 50€ pour les joueurs de -18ans).

Ces droits comprennent le green-fee de la journée d'entraînement (départs sur réservation auprès du Golf).

Tout joueur déclarant forfait 5 jours avant le début du tournoi reste redevable des droits d'engagement (jusqu'au 25/10)

PRIX

Trophée au Vainqueur.

3 Prix Brut.

ARBITRES

Chef Arbitre : Georges BOUILLARD

Arbitres : Gilles MINIAOU et Stéphane MELTZHEIM